



AVIS PUBLIC

APPEL DE CANDIDATURES – COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées que le conseil d'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve procédera à la désignation des membres et membres suppléants au sein de son comité consultatif d'urbanisme, le tout, conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1) et au Règlement sur le comité consultatif d'urbanisme (RCA02-27002).

Le comité consultatif d'urbanisme a pour fonction de faire des recommandations au conseil d'arrondissement en matière d'urbanisme sur toutes demandes relatives à un projet de règlement visant la modification du règlement d'urbanisme, à un projet particulier, à un usage conditionnel, à une dérogation mineure, à un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) et à une démolition d'immeuble.

Le comité se compose de huit membres désignés par le conseil d'arrondissement dont deux élus et de six résidents de l'arrondissement, parmi lesquels au moins deux sont choisis pour leur formation et leur expertise dans les domaines de l'urbanisme, de l'aménagement, de l'architecture, de l'architecture du paysage ou du patrimoine.

Le mandat des membres est d'une durée de deux ans. Le Règlement sur le comité consultatif d'urbanisme peut être consulté sur le site Internet de l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve.

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature comme membre du comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve doivent présenter une lettre expliquant leur intérêt, leur expertise et leur disponibilité accompagnée d'un curriculum vitae. Veuillez noter que les rencontres mensuelles du comité se tiennent durant les heures de bureau. Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées.

Les candidatures doivent être adressées au plus tard le 2 mars 2018, à l'attention de :

Secrétaire d'arrondissement
6854, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H1N 1E1

Elles peuvent également être acheminées par télécopieur au 514 868-4112 ou par courriel à abarsalou@ville.montreal.qc.ca

Donné à Montréal, ce 20^e jour du mois de février 2018.

Le secrétaire d'arrondissement,

Magella Rioux